

Initiatives ministérielles

Je le répète, ce projet constitue l'un des plus beaux exemples de collaboration fédérale-provinciale vraiment constructive. C'est avec plaisir que le présent gouvernement conservateur a collaboré avec le secteur privé et avec les provinces libérales de la région de l'Atlantique. Il y a une collaboration incroyable et nous sentons que nous faisons quelque chose de positif pour une région du Canada qui a vraiment besoin d'un stimulant de ce genre et, ce qui est beaucoup plus important, qui a besoin que son réseau de transport soit modernisé.

Il est arrivé à tout le monde, y compris à mes bons amis Néo-Démocrates, je crois, de dire que les transports font partie intégrante du développement économique et que sans véritable développement économique, il n'y a pas d'avenir possible pour notre pays et surtout pour les régions qui ne bénéficient pas des avantages naturels dont certaines autres sont favorisées.

Je tiens à remercier et à féliciter l'ancien premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M. Joe Ghiz. Je tiens à remercier la première ministre de la province, Catherine Callbeck, et le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, d'avoir appuyé ce projet et d'avoir accepté de travailler avec nous pour arrêter les détails d'un projet aussi gigantesque et complexe.

• (1040)

Je rappelle aux députés que le projet de loi C-110 n'est qu'un élément de ce projet. Il y a évidemment d'autres considérations, constitutionnelles et financières, qui sont encore à l'étude. Cependant, si cette mesure législative n'est pas adoptée, le projet manquera un peu de certitude et les promoteurs ne pourront rassembler les fonds nécessaires et commencer le travail dès que les autres détails seront réglés.

Comme les députés le savent, les trois parties visées ont conclu une entente globale fédérale-provinciale qui couvre une vaste gamme de questions clés, notamment les sondages environnementaux, l'indemnisation des pêcheurs, les droits, le traitement équitable des employés des traversiers qui seront touchés, etc. Je suis certain que cette entente nous permettra d'aller de l'avant dans la même harmonie et le même esprit de coopération dont nous avons été témoins jusqu'à maintenant.

La semaine dernière, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a présenté à l'assemblée législative de la province une motion qui, dans les faits, précise qu'un pont à péage est, pour le gouvernement fédéral, un moyen acceptable de respecter son engagement constitu-

tionnel de maintenir l'Île-du-Prince-Édouard en communication constante avec le reste du Canada. Mon collègue, le député d'Egmont, préférerait peut-être parler de maintenir le reste du Canada en communication constante avec l'Île-du-Prince-Édouard. Dans un sens comme dans l'autre, c'est important.

Je propose que nous présentions une motion semblable à la Chambre, plus tard cette année, afin de dissiper tout autre obstacle qui pourrait, au regard de la Constitution, empêcher l'interruption du service de traversiers entre Borden et Cap-Tormentin, compte tenu de ce que, comme je l'ai déjà dit, un service de traversiers tout à fait adéquat sera maintenu entre Wood Island et Caribou.

Il vaut la peine de mentionner ce que la première ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M^{me} Callbeck, a dit à ce sujet la semaine dernière, à l'assemblée législative de sa province. Alors qu'elle parlait de l'objectif d'autodétermination et d'autonomie économique de son gouvernement, quelque chose qui est très important pour les Canadiens de l'Atlantique et plus particulièrement pour le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à un moment où ils sont aux prises avec des déficits budgétaires élevés et où ils ont besoin de toute l'aide possible pour développer leur économie, M^{me} Callbeck a dit ceci:

Le transport fait partie intégrante de cette équation. Nous ne serons plus à la merci d'un service de transport intermittent. Nous ne serons plus à la merci des incertitudes en matière de transport. Nous n'aurons plus à subir de longs débats qui sont source de division. Nous ne serons plus à la merci des hausses de tarifs arbitraires. En collaboration avec le Canada et la société SCI, nous sommes en voie d'accéder, d'une manière responsable et efficace, à l'autodétermination et à l'autonomie au chapitre du transport, grâce au lien qui nous rattachera à la partie continentale.

Le temps des longs débats est révolu. Il faut maintenant agir et prendre des décisions. Faisons en sorte que le projet aille de l'avant.

Voilà ce que la première ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, M^{me} Callbeck, avait à dire. Il est important que nous adoptions maintenant ce projet de loi et que nous franchissions une autre étape du processus dont l'aboutissement sera la construction d'un pont. Il s'agit d'un projet excellent et sûr. Je recommande fortement à mes collègues de la Chambre des communes d'appuyer ce projet fondé sur une forme de partenariat.

M. Fulton: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je voudrais poser quelques questions au ministre au sujet de cet important projet de loi.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Il n'y a pas consentement unanime.